

Black blocs

Émeutes : analyses & diagnostics

Xavier Raufer est criminologue, enseignant et écrivain, directeur des études au Département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines à l'université Paris II, professeur associé à l'Edhec. Il est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés à la criminalité, au terrorisme et aux violences urbaines. Il revient sur la manière dont les autorités ont réagi face au phénomène des "black blocs", présents lors de manifestations qui ont tourné à l'émeute. Interview.



Comment expliquer l'émeute du 1er mai, quand les individus, des "black blocs", sont identifiés par les polices de France et d'Europe ? Y a-t-il eu des failles ? Quelles conclusions en tirer ?

"Black blocs" et anarchistes adjacents sont des gosses de riches en révolte pubertaire. Gauchistes à 17 ans, ils "combattent" futillement la police, et à 40 ans, dirigent les agen-

ces de communication ou médias du système. Ni M. Hollande, ni M. Macron, n'ont à craindre de ces révoltés fictifs, et ils le savent. Mais, un cran en dessous, la police travaille : d'abord à Paris et alentours (92, 93, 94), la direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP, ex-Renseignements généraux de la "PP", préfecture de police), l'entité de renseignement civile la plus ancienne de France, et sur son territoire, la plus affûtée. L'auteur est formel : la DRPP connaît ▶

un par un, depuis belle lurette, les deux ou trois cents anars, et "black blocs" les plus agités, et peut aisément, sur instruction, en cueillir la plupart chez eux avant émeute (dans les beaux quartiers ou divers squats...), et les isoler quelques heures. Les codes en vigueur le permettent, sans atteinte à l'état de droit. En prime, ces milieux anarchistes grouillent séculairement d'indicateurs. Songez aux toxicomanes et délinquants parmi eux, "tenus en laisse" pour une sale affaire et balançant leurs camarades. En Île-de-France, la préfecture de police connaît en détails les préparatifs d'une émeute. De plus, l'Europe du renseignement existe. L'auteur affirme que, quand 30 émeutiers allemands (les plus aguerris), belges ou italiens, partent pour Paris se joindre à la "fête", un signalment souvent nominal arrive à Paris. Ces notes d'alerte donnent aussi l'immatriculation des véhicules, les itinéraires, etc. Les "indics", toujours. Pour les Allemands, un barrage filtrant règle le problème. Ainsi, tout gouvernement français récent peut, à volonté, neutraliser une émeute, du moins en limiter les dégâts à 90 %. Exemple : le 17 avril 2017, avant l'élection présidentielle, les "black blocs" voulaient ravager le secteur du Zénith (Paris 75019), lors d'une réunion du Front national. Prévenue, comme d'usage, la police a agi et cette affaire s'est bornée à de "brefs heurts". Or, cela elle le peut toujours, 1er mai inclus.

Pour une manifestation type 1er mai, comment le maintien de l'ordre est-il prévu en termes techniques? Qui fait quoi, qui est responsable de quoi ?

L'auteur a déjà écrit ici que l'Élysée s'inquiétait de ce que l'Intérieur "patinait" sous l'ère Collomb. Machine lourde et complexe, tout dans ce ministère procède du sommet, l'image du chef d'orchestre est ici valide. Main ferme et santé de fer - ce poste ministériel est éreintant - sont cruciaux pour animer l'Intérieur en souplesse. Là, l'émeute du 1er mai interroge. Des mois auparavant, un délicat ballet débute entre l'Élysée, qui demande ce qui est prévu, les services du Premier ministre, l'Intérieur et la, fort autonome, préfecture de police de Paris. Première police du monde moderne, la "PP" descend directement de la "lieutenance de police" fondée sous Louis XIV (1667) par Gabriel de La Reynie, bien antérieure au ministère de l'Intérieur lui-même ("ministère de la maison du roi" devenu "de l'Intérieur" en 1789). En pareil cas, le renseignement (recueilli à la DGSI, voire à l'UCLAT si risque terroriste) converge à la DRPP. Pour les mesures de terrain (périmè-



Tout gouvernement français récent peut, à volonté, neutraliser une émeute.

tres, interdictions, cortèges...), c'est la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC). Nul ne peut interdire une manifestation en France sans recours, mais des périmètres de sécurité peuvent être imposés, des individus dangereux tenus à distance, etc. Voilà, en simplifiant, la machine prévue pour une manifestation à risque. Clairement, le dispositif a échoué à prévenir l'émeute, et que le Premier ministre ait dû faire un numéro genre "tout va bien" le prouve. Pourquoi l'échec, la faute à qui ? Au gouvernement de s'interroger et d'en tirer les leçons.

Et après la « fête à Macron » ?

Sur l'aspect risible des précautions tardives, un proverbe texan dit : « Fermer l'écurie à clé quand le cheval a été volé ». Nous y voilà : Paris à feu et à sang le 1er mai, le ministère de l'Intérieur se réveille le 2 mai où, secoué par une autorité supérieure, il déploie des moyens et agite ses réseaux d'information, ce qu'il fallait faire fin avril. Ce n'est pas glorieux et même démontre que l'Intérieur n'a toujours pas la capacité d'anticiper les crises, et vit toujours dans la paisible culture flicarde-Maigret : la trilogie commission d'une infraction, enquête et traduction en justice. Ainsi, la vraie révolution, au ministère de l'Intérieur, forcément venue du chef dans un ministère régalien, sera d'adopter les doctrines et normes du décèlement précoce des dangers et menaces. Voici quinze ans que les criminologues - l'auteur en tête - disent que cette pratique est cruciale dans un monde numérisé, désormais sans profondeur stratégique, ni distance protectrice. Le "choc stratégique" est sur vous à la seconde ; il faut l'anticiper, ou subir. Car l'Amérique du 11 septembre 2001 et la France du 1er mai 2018 (moins gravement) n'ont su anticiper. Pour la France, c'est un avertissement sans (trop de) frais. Le gouvernement le comprendra-t-il ? L'enjeu est là. ■

Source Atlantico

Dernier livre paru

Xavier Raufer, *Cyber-criminologie*, chez CNRS Éditions.